

# Actes du colloque

Équipe  
de recherche  
sur la pénalité



Centre International de  
Criminologie Comparée

Montréal,  
5-6-7 décembre 2007

---

## Quand la danse entre en prison : de la reconquête de soi aux enjeux pour la criminologie

Sylvie Frigon  
Sylvie.frigon@uottawa.ca

Avec la collaboration de Claire Jenny

**RÉSUMÉ** Dans ce texte, nous retraçons les grandes lignes d'une expérience culturelle particulière en prison, soit la danse contemporaine à travers la rencontre d'une criminologue canadienne et d'une chorégraphe française. Pour ce faire, dans un premier temps, nous présenterons l'histoire d'une rencontre, la compagnie de danse Point Virgule, le processus et les créations chorégraphiques réalisées par cette compagnie, l'itinéraire méthodologique et épistémologique empruntés dans cette recherche. Dans une deuxième partie, nous ferons ressortir quelques temps forts de cette recherche en proposant des regards artistiques sur la prison qui dévoilent les dimensions corporelles, spatiales, temporelles et sonores centrales à l'incarcération. Dans une troisième et dernière partie, nous analyserons la danse comme étant, simultanément, potentiellement un outil « thérapeutique » et un outil théorique dans l'analyse de la prison, pour enfin décliner les propositions chorégraphiques en propositions criminologiques.

**MOTS CLÉS** Femmes, danse, incarcération.

**SUMMARY** In this article, we will trace the main themes of an artistic experience in prison, that of contemporary dance through the collaboration of a Canadian criminologist and a French choreographer. In order to undertake this endeavor, we will

*present the history of this collaboration, the dance company Point Virgule, the process and choreographic creations of this company, as well as the methodological and epistemological itinerary of this research. Secondly, we will propose artistic examinations which highlight the corporal, spatial, temporal and aural dimensions of incarceration. Thirdly, we will analyse dance as both a potential « therapeutic » tool and a tool for the analysis of imprisonment by translating choreographic propositions into criminological ones.*

**KEYWORDS** *Women, dance, imprisonment.*

**RESUMEN** *El presente texto traza las grandes líneas de una experiencia cultural particular en la prisión, la danza contemporánea, a través del encuentro de una criminóloga canadiense y una coreógrafa francesa. Para ello, en primer término presentamos la historia de ese encuentro, la compañía de danza Point Virgule (Punto y Coma), el proceso y las creaciones coreográficas realizadas por esta compañía y el itinerario metodológico y epistemológico seguidos en esta investigación. En la segunda parte destacamos algunos puntos sobresalientes de esta investigación al proponer una mirada artística sobre la prisión, misma que revela las dimensiones corporales, espaciales, temporales y sonoras inherentes al encarcelamiento. En la tercera y última parte analizaremos la danza a la vez como una herramienta “terapéutica” y teórica en el análisis de la prisión para, en última instancia, transformar las propuestas coreográficas en propuestas criminológicas.*

**PALABRAS CLAVE** *Mujeres, danza, encarcelamiento.*

### **Introduction**

Le xx<sup>e</sup> siècle connaîtra les premiers balbutiements de l'action culturelle en prison en France avec la création des premières bibliothèques et l'entrée en scène de la culture physique dans les années 1930 (Pagès, 2004). Le début des années 1980 connaîtra un essor important et la mise en place d'un protocole depuis 1986 servira à assurer une certaine continuité dans la démarche (Schneider, 2007). Cette action culturelle prendra la forme d'intervention théâtrale, littéraire, visuelle, musicale. La danse représente une infime partie des propositions en détention. En revanche, les actions culturelles sont plus ponctuelles et ne bénéficient pas d'un protocole ou d'un partenariat culture-justice dans les pénitenciers québécois et canadiens, mais jouissent, néanmoins, d'un plus vaste éventail de programmes institutionnalisés.

---

*Sylvie Frigon est professeure titulaire au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa*

*Claire Jenny est chorégraphe et directrice de la compagnie de danse parisienne Point Virgule*

---

Dans ce texte, nous retraçons les grandes lignes d'une expérience culturelle particulière en prison, soit la danse contemporaine à travers la rencontre d'une criminologue canadienne et d'une chorégraphe française.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous présenterons l'histoire d'une rencontre, la compagnie de danse *Point Virgule*, le processus et les créations chorégraphiques réalisées par cette compagnie, l'itinéraire méthodologique et épistémologique empruntés dans cette recherche. Dans une deuxième partie, nous ferons ressortir quelques temps forts de cette recherche en proposant des regards artistiques sur la prison qui dévoilent les dimensions corporelles, spatiales, temporelles et sonores centrales à l'incarcération. Dans une troisième et dernière partie, nous analyserons la danse comme étant, simultanément, potentiellement un outil « thérapeutique » et un outil théorique dans l'analyse de la prison, pour enfin décliner les propositions chorégraphiques en propositions criminologiques.

### **Quand la danse rencontre la criminologie**

Ayant pris connaissance de mon travail sur le corps et plus particulièrement sur l'automutilation, Claire Jenny, danseuse, chorégraphe et directrice de la compagnie de danse *Point Virgule* initie un premier contact à l'été 2004, permettant ainsi de jeter les premiers jalons de notre future collaboration. Notre complicité s'est vite consolidée compte tenu de nos ancrages philosophiques et sociologiques communs sur l'humain, le citoyen et l'intégrité de la personne alimentant nos visions sur la prison.

La compagnie de danse *Point Virgule* a été fondée à Paris en 1989 par Paule Groleau et Claire Jenny. Pendant une décennie, cette compagnie de danse contemporaine offrira des ateliers de danse en prison en France (aux hommes et aux femmes) et au Québec (aux femmes seulement) à la Maison Tanguay en 2004 et au pénitencier de Joliette en 2006. La danse contemporaine est un langage à part entière. Elle met en jeu l'être dans sa globalité et sollicite, interroge, voire réhabilite la place du corps dans l'existence de chacun. L'art de la danse remet en question les démarches de création : les attitudes et les mobilités du corps, les thématiques et les concepts abordés et les manières de concevoir les spectacles. Tout au long du siècle passé et encore aujourd'hui, les grands créateurs de la danse n'ont pas assujéti leur langage à des normes ou à des modèles.

La danse contemporaine développe de nouvelles manières d'appréhender et de mettre en œuvre le mouvement du corps. Dans sa quête de libéralisation, elle a déployé, entre autres, un traitement renouvelé des phénomènes de la gravité, des relations du corps avec d'autres corps, avec le sol et l'apesanteur (en explorant des mobilités impulsées par la chute ou la suspension, par exemple). Elle a mis en œuvre des danses de déplacement du poids dans le corps et dans toutes les directions de l'espace. La danse contemporaine déploie des multitudes d'organisations de l'espace et du temps.

La danse en prison ? Impossible alliance ? Un interstice de liberté ? D'un espace nié à un espace restitué ? De Fresnes en France à Montréal et Joliette au Québec, Claire Jenny et son équipe, qui regroupe des danseurs, des comédiens et des collaborateurs artistiques créent avec et pour les prisonniers un interstice de liberté.

À travers cet art charnel, les détenus se réapproprient un espace nié, retrouvent un équilibre : se tenir debout, droit, s'élancer, aller vers l'autre, être dans soi. En proposant des ateliers de danse durant 50 à 75 heures, l'équipe offre un moment unique de reconquête de soi, de son corps par la danse – moment qui aura sa marque, sa trace, comme nous le verrons, sur toutes les facettes de vie de la personne.

### **La raison d'être de la danse en prison**

Les femmes en prison ont souvent des corps en souffrance, des corps trahis (Frigon, 2001), des corps qui ne savent plus se poser (Jenny *et al.*, 2003). La danse est une façon de déverrouiller ce corps anesthésié, engourdi. De poser des pieds incertains, souvent sans ancrage, de projeter un regard, de se projeter dans un espace, d'ouvrir la cage thoracique et de laisser des blessures (aussi bien physiques que psychiques), de se panser, de respirer, d'être en communion avec soi et accueillir timidement l'autre (par des relations de contact, de poids, allant jusqu'aux portés, par exemple).

Les créations réalisées *en et/ou sur* la prison sont : *Résilience* (Fresnes, en France) ; *Cheminement* (duo avec Claire Jenny et Nathalie Schulmann) ; *Prolongement* (Maison Tanguay, Montréal, 2004) ; *Dé-tension* (Pénitencier de Joliette, 2006).

Le spectacle *Résilience*, réalisé avec des femmes incarcérées à la Maison d'arrêt de Fresnes, allie la scène et la vidéo et est le résultat

d'ateliers de danse en prison avec des femmes qui vivent les conséquences de l'enfermement jusque dans leur corps. La journaliste Nathalie Yokel présente le travail de Claire Jenny de la manière suivante :

Claire Jenny met en tension le vécu corporel de détenues (une vidéo-danse créée et interprétée par huit d'entre elles) avec celui des 5 danseurs [...] dans une seule et même création s'appuyant sur le concept, mis en lumière par Boris Cyrulnick, de « résilience », cette aptitude que nous avons de survivre aux traumatismes et aux épreuves que nous traversons, de rebondir pour nous reconstruire ailleurs, différemment... En gage de vie. Dans un flottement continu entre l'espace vidéo, sonore, et chorégraphique [comme un tricotage], « Résilience » propose une traversée dans le désert des perceptions en provoquant un engagement total du corps dans tous ses états, jusqu'à faire mouche dans celui du spectateur. (Yokel, 2002 : 24)

Grâce à un écran géant, le spectateur, souvent en position de voyeur, pénètre dans la courserie de la prison – la vidéo étant le « seul moyen de faire exister les détenues à l'extérieur » (Chocas, 24 juin 2003).

*Cheminement* est un duo dansé par Claire Jenny et Nathalie Schulmann qui parcourt les questions, les sensations traversées depuis de nombreuses années en travaillant les liens entre la création chorégraphique professionnelle et des vécus de femmes détenues. Cette pièce chorégraphique développe une écriture pour suggérer ce qui nous construit, élabore notre différence (de la courbure de notre voûte plantaire aux inflexions de notre regard) et détermine nos liens avec ce qui nous entoure, nos relations avec l'autre. Un langage dansé qui prend sa source dans ce qui nous fonde, ce qui nous permet de « tenir debout », en équilibre, au plus profond de nos fibres grâce et malgré les périls et les épreuves de nos histoires individuelles.

Transportant son équipe à Montréal, Claire Jenny travaille avec la même fragilité et force avec d'autres femmes incarcérées. Le 18 octobre 2004, une représentation au sein même de l'établissement pénitentiaire est présentée à d'autres détenues et des invités extérieurs. Lors de cette représentation à laquelle nous avons eu le privilège d'assister, la fébrilité était palpable dans le silence qui crie. Des moments de transe, de désespoir, d'élan libérateurs, de moments tendres et inconfortables comme si on regardait par le trou de la serrure. Des portés, des courses, des appuis au sol évoquant la respiration, l'étouffement, l'ordre. Un univers sonore aussi rappelant les clés gigantesques qui entrent dans les

serrures, des portes qui claquent. On voit presque les caméras de surveillance déguisées en projecteurs. On sent presque l'odeur de la nourriture institutionnelle, le détergent qui agresse les narines, la poussière... On voit presque un univers clos sans diamètre, sans perspective. Tous les sens sont atrophiés. Des moments de grande beauté, de grâce, d'hésitations, de balbutiements. Des danseurs et des danseuses professionnel(les) de la compagnie qu'on sentait prendre soin de l'autre... d'elles. Des femmes qui se présentent en blouse blanche récitant leur numéro d'écrou. En arrière-plan, des draps, des draps blancs. Qui rappellent la buanderie de l'institution. Une femme, en marge, qui tourne autour, qui tourne en rond. Un moment magique où le danseur de la compagnie danse une valse avec une femme détenue devenue danseuse pour l'heure avait une petite robe fleurie accrochée sur le dos donnant l'impression d'une enfance, d'une tendresse retrouvées.

Sylvie dira, à l'issue de cette expérience :

Et je dansais, tournais, virevoltais au sein d'autres danseurs qui  
tournaient et virevoltaient  
Et comme eux, je flottais dans les airs, tournais au sol  
J'occupais l'espace, tout l'espace  
La lumière m'inondait, la musique m'envahissait  
Le rythme me portait jusqu'au standing ovation du public  
Dont les cris et applaudissements me nourrissent encore de cette  
joie qui fut la nôtre. (Sylvie, prisonnière, citée dans Bordeleau,  
2005 : 13)

Une autre expérience de danse au Québec sera réalisée au pénitencier de Joliette en 2006, dirigée par la compagnie *Point Virgule* et *Les Productions C* (avec des étudiants de danse de l'Université du Québec à Montréal). Au cours de ce nouveau projet, les femmes détenues ont essentiellement investi un langage dansé de la relation ; des relations de corps à corps, du contact doux d'un souffle léger à l'extrême abandon du poids du corps porté dans la précaution par d'autres corps. La qualité d'implication et d'attention délicate à l'autre ne permettait pas de distinguer les femmes détenues et les jeunes danseurs professionnels interprétant ces séquences. Chacun avait une grande fierté et un immense bien-être à prendre soin de l'autre. Pour les détenues de la prison de Joliette, il s'agissait d'évoquer les notions positives de la famille : entourer, soutenir, aider, etc.

## Itinéraires méthodologiques et épistémologiques

Afin de « transcrire » ou « traduire » cette expérience dans l'univers criminologique, une enquête de terrain portant sur le « corps, danse et enfermement » a été réalisée. Des entretiens avec deux groupes-cibles ont été privilégiés :

Groupe 1. Des femmes détenues au pénitencier de Joliette au Québec et des ex-détenues de la maison d'arrêt à Fresnes, en France, qui ont participé à des ateliers de danse offerts par la compagnie *Point Virgule* ;

Groupe 2. Des artistes (directrice, chorégraphe, danseurs, comédiens), collaborateurs (analyste du mouvement, vidéaste, créatrice sonore), étudiants en danse intervenants qui ont contribué à créer, réaliser ou gérer les ateliers de danse au Québec.

Dix-sept entrevues ont été réalisées en France et au Québec (une ex-détenue, cinq détenues, un vidéaste, une créatrice en univers sonore, un directrice/chorégraphe, trois danseuses-interprètes, deux comédiens, une analyste du corps, deux étudiants pré-professionnels, un intervenant en milieu carcéral). Le questionnaire vise à explorer chez ces individus leur expérience de la danse en prison ; leur image du corps ; la place de la danse dans un milieu de détention.

Nous proposons donc une réflexion théorique autour de la notion de « corps en mouvement », nourrie par les récits dans le but de réfléchir sur les effets de l'incarcération dans le quotidien par le truchement des ressentis et des potentialités des corps, de leur intimité et de leur identité et des effets de la danse dans leur vie.

Notre objectif est également de redonner la parole aux femmes en tant que sujets. La parole comme « trajectoire de l'intime<sup>ii</sup> », comme un tracé qui nous permet de faire résonner les thèmes les uns par rapport aux autres, de mieux saisir l'expérience de la chair, des corps. Ces mots en errance nous montrent comment le corps est un site central de la manifestation du pouvoir et, par le marquage, la transformation et la mutilation des corps, s'installe et se perpétue le pouvoir de punir (Frigon, 2007a et 2007b).

## Regards artistiques sur l'univers carcéral

Les dimensions spatiales, sonores et corporelles, notamment, sont fortement codées, régulées en prison, comme dans la danse, de surcroît. Commençons par l'espace. Les deux extraits qui suivent mettent en relief l'architecture de l'espace carcéral – espace empreint d'oppression :

La prison de Fresnes est une très vieille prison, très ancienne [...] c'est très impressionnant de voir aussi [...] les contrôles, les portes, le sas [...]. Et, finalement le peu d'espace qui est réservé à chaque détenue. Et ça c'est très impressionnant. Il y a un immense hall central qui est vide constamment. Et il y a des cellules qui sont minuscules, qui sont très vétustes. Enfin des conditions [...] assez terribles. Donc, le spectacle a eu lieu dans la coursive, ce qu'on appelle la coursive, un[e] espèce d'immense espace au milieu de... comme un vaisseau, comme ça, il y a un immense espace au milieu où il y a jamais personne, donc qu'on a investi pour le spectacle par contre. Moi, j'ai trouvé très, très difficile. (Pierre Cottreau, vidéaste, entrevue)

Juliette, danseuse professionnelle, aura ceci à dire sur l'espace :

La prison est impressionnante avec sa structure en étoile. Impression assez forte émotionnellement parce que, bien moi c'était vraiment ma rencontre avec la prison et puis c'est une vieille, vieille prison, je me souviens des grillages [...] enfin c'est très sale, c'était vraiment glauque [...] très vétuste. Très vétuste. Donc, ça rend la vie encore plus dure [...]. Elles étaient quatre dans une cellule qui ne fait même pas la taille de la table. La proximité, la promiscuité. (Juliette Vézat, danseuse professionnelle, entrevue)

Les dimensions sonores ont aussi, pour leur part, une très grande signification. On a qu'à se rappeler nos premières visites en prison.

Anita Pratz, créatrice de l'univers sonore dans *Résilience* raconte fort éloquemment :

C'était, c'était très impressionnant. Ça m'a vraiment impressionnée [...] Le poids comme un plomb, comme une tension [...]. Et je ne sais pas, quelque chose de palpable, de très lourd, de, de [souponner] de terrible, alors qu'en fait [...] on, on pourrait dire, il se passait



rien, enfin rien [...] il y a pas eu d'événement, il y a pas eu de chose de particulier. C'est une journée qui s'est passée tout à fait normalement j'imagine pour ces femmes-là. [...] ça m'a beaucoup marquée.

[...] Je suis sortie mais c'est comme si j'avais, physiquement j'étais courbaturée. (Anita Pratz, conceptrice sonore, entrevue)

Dans cet extrait, Anita Pratz fait aussi ressortir comment l'artiste reçoit, encaisse la prison. Elle continue :

[Un lieu] extrêmement réverbérant, d'une réverbération très, très dure et longue. Ce qui fait que [...] il y a beaucoup de bruits, d'impacts forts et quelque chose qui résonne [...] tout le temps. Rien de mat ou d'apaisant, bien entendu. Un[e] espèce de silence tout le temps perturbé, tout le temps brouillé par une résonance dure, métallique, sur la pierre, le métal, comme des matériaux durs. Donc un son toujours très très dur. [...] dans tout ce qu'on entendait du sonore on avait toujours l'espace de la prison, que cet espace-là résonnait tout le temps. Donc, nous laissait jamais en paix. Ça, ça m'a marquée, oui. (Anita Pratz, conceptrice sonore)

Les dimensions corporelles figurent parmi les plus importantes dans la pratique de la danse. Et, pour les femmes en prison, ce corps est marqué par une certaine étrangeté.

Paule, danseuse professionnelle, décrit ce qu'elle voit dans les premières visites :

[...] des corps malades dans le mouvement [...] elles sont creuses parce que le sternum est un peu relâché, le dos est voûté, la vision vers le bas, le bassin est lâché, les genoux [...]. Dans notre métier, notre corps est tellement notre instrument de travail. On voit ça dans le déplacement en prison. Son enveloppe corporelle, sa motricité changent, puisqu'elles sont contraintes à des mêmes trajets, des mêmes horaires, des espaces réduits. Il n'y a pas de projection. (Paule, danseuse professionnelle, entrevue)

Au fil des ateliers, les femmes commencent à se réapproprier ce corps, petit à petit.

## Quelques pistes d'analyse

La danse en prison peut donc se comprendre comme étant à la fois : 1) « thérapeutique » pour les femmes, et 2) comme instrument d'analyse de la prison.

Dans le premier cas de figure, la danse peut être vécue comme étant « thérapeutique » comme en témoigne Audrey, ex-prisonnière :

La prison c'est la mort [...]. Tu es dépossédée [...]. En prison, t'es dans ce rapport de force constant qui te bouffe l'intérieur [...]. Il fallait s'exprimer avec son corps alors que d'habitude il faut toujours le réprimer [...]. Tu anesthésies un peu tes sens en fait. Les cinq sens sont sollicités quoi, que ça soit le toucher, l'odeur, la vue, etc. Ça nous révèle [...] enfin moi ça me révélait aussi une certaine sensibilité que j'avais plus ou moins enfouie ou enterrée quoi. Et puis là qui rejaillit [...]. Voilà mon corps n'est pas seulement une arme contre l'oppression [...] ça pouvait être aussi un moyen d'exprimer des choses. (Audrey, ex-prisonnière, France, entrevue)

Tous les jours ou tu prends des cachets ou [...] les filles qui se mutilaient [...]. Il faut que tu déballes cette souffrance psychique par une souffrance physique quoi. Et t'as envie de le violenter ton corps parce que tu ne sais pas comment taire cette violence, tu ne peux pas t'en prendre à personne [...]. On fait ça quoi. On se fait du mal. Puisque le seul contact corporel que j'avais c'était des coups ou alors l'absence de toucher quoi. À part le froid de la douche le matin [...] J'avais du mal avec mon corps [...]. Je mangeais n'importe quoi. Je prenais pas soin de mon corps. Et puis après c'est la danse qui a contribué en tout cas à cet éveil-là, de sentir déjà que quand tu manges équilibré et tout, tu te sens légère. Je suis davantage reliée à mon corps. La danse ça te relie aussi beaucoup avec tes émotions d'enfance. (Audrey, ex-détenue, Fresnes, entrevue)

Et deuxièmement, la danse peut être une grille, un instrument d'analyse de la prison. Dans les spectacles, plus particulièrement marqué dans *Résilience* et dans le solo *Cheminement*, les dispositifs de la punition, de la surveillance sont chorégraphiés : caméra de surveillance, bruits des clés et des portes, voix récitant des ordres, etc. À partir de solos, trios, les danseurs (aussi bien les professionnels que les femmes incarcérées) vont également toucher à des dimensions intimes de l'enfermement

(étouffement, tourner en rond, impossibilité de se lever, décompenser et au contraire, des portés qui suggèrent des rares envols, des interstices de liberté ; un travail au sol qui montre les femmes reconquérir un ancrage pour prendre l'espace, de nouveau).

L'art doit exister en tout lieu, tout domaine. La pratique de l'art, que ce soit en tant que spectateur ou en tant que créateur, propose d'autres chemins pour appréhender le monde, s'y situer et agir. Les langages artistiques sont d'utilité publique. La danse qui se déploie par le corps remet en question, voire dérange la fonction même des lieux d'incarcération, de privation de mouvement. En proposant aux personnes détenues, souvent blessées dans leur chair de se poser, de s'ancrer, de se tenir debout, en équilibre, de se projeter, de se rencontrer par les corps, elle propose l'apaisement, le rebond et l'élan. Il est donc important que toute démarche de création dansée, ou non, se construise dans le respect de l'autre. Ainsi, chaque artiste allant à la rencontre de personnes incarcérées devrait être capable de mesurer et de prendre en compte l'impact de son projet créatif au sein de ce contexte particulier. D'autant plus quand il s'agit de l'être et de l'expression du corps. Dans ce sens, sa démarche artistique devrait pouvoir être remise en question, contestée ou supportée, par l'ensemble des autres processus « d'intervention » en milieu carcéral visant à développer le sentiment de soi, l'estime (soins, éducation, sport, programmes de réinsertion...). Une utopie ?

Comme le suggère, bien que très brièvement cet article, une analyse plus poussée des entrevues et des images, des bruits, du temps, de l'espace et des techniques du corps dans la danse permettront de traduire des *propositions chorégraphiques* en *propositions criminologiques*. Nous n'en avons qu'esquissé les contours.

## Références

- Bordeleau, A. (2005). Une soirée mémorable à la Maison Tanguay. *Femmes et justice*, 20 (1), 12-13.
- Chocas, V. (24 juin 2003). Des corps qui dansent contre les murs. *Le Monde*, p. 25.
- Desautels, D. (1986). *Écritures/ratures*. Saint-Lambert : Noroît.
- Frigon, S. (2001). Femmes et enfermement : le marquage du corps et l'automutilation. *Criminologie*, 34 (2), 31-55.
- Frigon, S. (2007a). Corps et prison. In M. Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps* (762-766). Paris : Presses Universitaires de France.
- Frigon, S. (2007b). Do Women's Bodies Matter in Prison? In M. J. Hird & G. C. Pavlich (éds.), *Canadian Sociology for the Asking* (239-252). Toronto : Oxford University Press.

- Jenny, C., Schulmann, N., & Stehr, G. (2003). Le corps du danseur est par nature résilient. *Art et thérapie*, 84/85, 51-63.
- Pagès, L. (2004). *Les enjeux de la danse en prison*. Mémoire DEA, sous la direction de Christine Roquet. Université Paris VIII, département de danse, Saint-Denis.
- Robert, D., S. Frigon, S., & Belzile, R. (2007). Women, embodiment of health and carceral space. *The Journal of Prisoners' Health*. 3 (3), 176-188.
- Schneider, T. (2007). *Culture en milieu carcéral : la danse comme voie de réinsertion sociale ?* Mémoire de fin d'études, EAC, sous la direction de Nathalie Sauvanet. École Supérieure de gestion et de médiation des Arts, Paris.
- Yokel, N. (2002). Le corps du délit : la danse dans les prisons. *La Terrasse*, janvier, p. 24.

---

<sup>i</sup> Voir : [www.ciepointvirgule.com](http://www.ciepointvirgule.com) pour des images, des extraits, etc.

<sup>ii</sup> L'expression est de Denise Desautels (1986).